

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARSEILLE, LE 23 OCTOBRE 2020

## SEANCE PUBLIQUE ET COMMISSION PERMANENTE DU 23 OCTOBRE 2020

Les conseillers départementaux se sont réunis aujourd'hui en séance publique, puis en commission permanente, sous la présidence de Martine Vassal.

En préambule de la séance publique, Martine Vassal a présenté une motion de soutien au peuple arménien qui a été votée à l'unanimité, afin d'appeler la communauté internationale à trouver une solution au conflit du Haut-Karabagh. Une délégation départementale se rendra sur place prochainement. Par ailleurs, une aide exceptionnelle d'urgence de 50 000 euros a été votée en faveur du Conseil de coordination des organisations arméniennes de France Sud pour l'acheminement d'équipements de première nécessité.

### EDUCATION

- Le collège, symbole des valeurs républicaines

L'éducation étant plus que jamais le refuge des valeurs de la République, le Conseil départemental a proposé de donner le nom de Samuel Paty au collège Versailles à Marseille (3<sup>ème</sup> arrondissement) actuellement en reconstruction. Ce professeur d'histoire-géographie a été assassiné le 16 octobre dernier par un terroriste à Conflans Sainte-Honorine, alors qu'il avait enseigné les notions de la liberté d'expression. C'est au nom de cette liberté et en mémoire de Samuel Paty que ce collège portera son nom.

- Une nouvelle étape pour le futur collège Gaston-Defferre à Marseille

Depuis 2017, le Département a engagé le « Plan Charlemagne » pour offrir aux collégiens des Bouches-du-Rhône des conditions d'apprentissage optimales. Pour preuve, à Marseille, la reconstruction du futur collège Gaston-Defferre (7<sup>e</sup>) aura lieu sur le site de la caserne d'Aurelle. Cette structure cédée à la collectivité pour l'euro symbolique fait partie du fort militaire Saint-Nicolas, et à ce titre conservera ses façades, toitures, ordonnancements et ornements. L'établissement intégrera un gymnase, un plateau sportif, une salle polyvalente et pourra accueillir 700 élèves et 600 demi-pensionnaires. L'investissement s'élève à 32 millions d'euros, porté entièrement par le Département.

## CONTACTS PRESSE :

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Jacky HIRTZIG - 04 13 31 31 74 - Sarah CHAHINIAN - 04 13 31 34 35 - Karine DUCHOCHOIS - 04 13 31 38 10

**Service de presse : [service-presse@departement13.fr](mailto:service-presse@departement13.fr)**

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## CRISE SANITAIRE

### • Des mesures pour les personnes fragilisées

La crise sanitaire est venue aggraver la crise sociale et notamment la situation des femmes seules avec enfants. Dans les Bouches-du-Rhône, les structures d'hébergement d'urgence dédiées aux personnes en grande précarité sont en effet à saturation depuis plusieurs mois. Dans ce contexte préoccupant, le Conseil départemental a décidé de soutenir à hauteur de 800 000 euros (co-financés à 50% par l'Etat), dans le cadre du Plan Pauvreté, les associations SOS Solidarité, Maavar Marseille et Hospitalité pour les femmes, en capacité de mettre à l'abri des femmes enceintes et des parents isolés ainsi que leurs enfants de moins de 3 ans. Outre un toit, ces structures offrent un accompagnement global aux personnes fragilisées, dans l'attente d'un relogement ou d'une orientation vers un autre dispositif de protection de l'enfance.

Parce que la crise sanitaire a également amplifié les violences conjugales faites aux femmes, le Conseil départemental a décidé de soutenir, à hauteur de 787 193 euros (co-financés à 50% par l'Etat), la création d'une unité d'hébergement d'urgence pour les victimes et leurs enfants portée par l'association La Caravelle. Le projet, en partenariat avec La Varappe, prévoit la mise en place et l'aménagement de 27 containers installés dans le quartier Saint-Louis à Marseille pour l'accueil de 52 personnes pour une durée de deux mois. Il se base sur l'expérimentation menée au cours du confinement dans les locaux du Centre de formation de l'OM qui a permis de mettre à l'abri 84 femmes et enfants en danger et de les accompagner vers un retour à l'autonomie.

### • Une prime Covid pour les aides à domicile

Très mobilisés durant la période de confinement notamment pour prendre soin des personnes âgées, les Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) vont bénéficier d'une prime Covid accordée par le Département et co-financée par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. D'un montant de 5,9 millions d'euros, le budget sera réparti à 150 SAAD des Bouches-du-Rhône qui seront en charge de les attribuer à leurs salariés.

## CONTACTS PRESSE :

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Jacky HIRTZIG - 04 13 31 31 74 - Sarah CHAHINIAN - 04 13 31 34 35 - Karine DUCHOCHOIS - 04 13 31 38 10

**Service de presse : [service-presse@departement13.fr](mailto:service-presse@departement13.fr)**

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## ENVIRONNEMENT

### • Les aides vertes plébiscitées par les particuliers

Les aides vertes proposées par le Département et la Métropole dans le cadre de leur Agenda environnemental séduisent de plus en plus les particuliers.

A commencer par la prime de 5 000 euros pour l'achat d'un véhicule électrique neuf. Grâce à ce dispositif phare, cumulable avec les aides de l'Etat, près de 5 000 véhicules ont été financés dans les Bouches-du-Rhône.

L'aide aux particuliers pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (à hauteur maximale de 400 euros) rencontre également un franc succès auprès des habitants avec plus de 10 600 vélos électriques financés.

Les aides pour encourager la rénovation énergétique du logement montrent également leur pertinence. La Prime Air-Bois, une aide aux particuliers pouvant aller jusqu'à 1000 euros pour l'acquisition d'un appareil de chauffage au bois à haute performance environnementale, a déjà bénéficié à 2 253 ménages. Et le dispositif Provence Eco-Renov, une aide aux particuliers pouvant aller jusqu'à 6000 euros pour isoler son logement et éviter la déperdition énergétique, a bénéficié à plus de 5200 foyers.

## SÉCURITÉ

### • De nouveaux équipements pour la protection des citoyens

La sécurité des citoyens et du territoire est une priorité pour le Département qui investit pour doter les forces de sécurité d'équipements à la hauteur des enjeux. Pour les gendarmeries, le Conseil départemental a acté le lancement des opérations pour la construction de deux nouvelles casernes à Trets et à Eguilles afin d'accueillir de nouveaux effectifs dans des locaux adaptés et dans de nouveaux logements. Un soutien financier de près de 300 000 euros a également été voté pour la sécurité publique, avec l'installation d'équipements dans 5 communes (Arles, Berre-l'Étang, Bouc-Bel-Air, Eyragues et Salon-de-Provence), notamment pour la vidéoprotection aux abords des collèges et dans les bâtiments publics, l'acquisition de véhicules et matériels (gilets pare-balles, armes, etc...) pour la police municipale et la réserve communale de sécurité civile.

Enfin, pour la sécurité environnementale, l'unité des forestiers-sapeurs de Lambesc va bénéficier d'une extension de ses locaux. Un réaménagement indispensable aux forestiers-sapeurs dans l'accomplissement de leurs missions de préservation du patrimoine naturel. Les centres de secours et d'incendie ne sont pas oubliés puisque plus de 345 000 euros ont été alloués au SDIS, dans le cadre du programme de réhabilitation et d'extension des bâtiments.

## CONTACTS PRESSE :

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Jacky HIRTZIG - 04 13 31 31 74 - Sarah CHAHINIAN - 04 13 31 34 35 - Karine DUCHOCHOIS - 04 13 31 38 10

**Service de presse : [service-presse@departement13.fr](mailto:service-presse@departement13.fr)**